

DISSOLUTION UNILATERALE DU PACS

PIECES A FOURNIR

- Décision unilatérale par huissier adressée en mairie et au partenaire du PACS concerné.
- Vos coordonnées renseignées afin que le service puisse vous contacter.

IMPORTANT : Toute fausse déclaration est susceptible d'engager votre responsabilité pénale.